

Séance du mardi 15 avril 2025

Date de la convocation: 11/04/2025

Membres en  
exercice : 14

Présents : 9

Votants: 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstentions : 0

*L'an deux mille vingt-cinq et le quinze avril l'assemblée  
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de  
Olivier MAGUET,*

**Présents** : Annick IENZER, Joël BOISSIERE, Anne COLLINOT,  
Jean-Jacques DEBIEVE, Michèle MATHIEU, Catherine  
PECHERY, Jacky PECHERY, Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA

**Représentés** : Thomas HOURLIER par Annick IENZER

**Excusés** : Adeline BEAUFUMÉ, Richard DETHYRE, Emilie  
KONNERT, Barbara LOUCHART

**Absents:**

**Vote du compte administratif - ensemble ecotouristique - (D 2025 020)**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Joël BOISSIERE

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024 dressé par MAGUET Olivier après s'être fait  
présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice  
considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés				1 183.16		1 183.16
Opérations exercice	26 208.20	148 380.00			26 208.20	148 380.00
Total	26 208.20	148 380.00		1 183.16	26 208.20	149 563.16
Résultat de clôture		122 171.80		1 183.16		123 354.96
Restes à réaliser	448 090.00	325 000.00			448 090.00	325 000.00
Total cumulé	448 090.00	447 171.80		1 183.16	448 090.00	448 354.96
Résultat définitif	918.20			1 183.16		264.96

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de  
gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de  
roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux  
différents comptes.

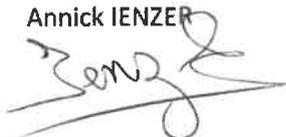
3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré à CHÂTEL-CENSOIR, les jour, mois et an que dessus.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Secrétaire de séance  
Annick IENZER



Le Maire  
Olivier MAGUET

